



Compostage à la CLCV : quel état des lieux, quels partenariats ?

La CLCV a réuni, le mardi 24 mars, quelques uns de ses militants intéressés par le compostage dans différentes unions départementales de France métropolitaine et d'Outre-mer. A cette réunion avaient été invités l'unité « déchets » de France Nature Environnement, une association membre du réseau déchets de FNE, et Jean-Jacques Fasquel, es qualité de référent d'un site de compostage parisien, administrateur du Réseau Compost Citoyen et Président de Compost à Paris.

Pourquoi cette réunion ? La CLCV, association de défense des consommateurs, a une activité soutenue en matière d'environnement. Elle est également très présente dans le champ du logement, aux côtés des locataires et également des copropriétaires. Elle a notamment de nombreux représentants dans les conseils d'administration de bailleurs sociaux. Concernant les copropriétaires, elle aide ceux-ci à mieux comprendre les règles d'une copropriété et à mieux suivre le travail des syndicats ou du conseil syndical. A Paris où les copropriétaires sont nombreux parmi les adhérents de la CLCV Paris, un adhérent copropriétaire a déjà monté un compostage en pied d'immeuble.

Pour des associations comme Réseau Compost Citoyen et France nature environnement, la possibilité de nouer des partenariats locaux avec des associations de locataires peut permettre de démultiplier leurs efforts pour trouver des volontaires. Pour la CLCV, un tel partenariat peut être, à l'inverse, un moyen de faire entrer dans son réseau des associations d'habitants qui ne la connaissent pas, mais souhaitent s'accrocher à un réseau national d'associations de locataires pour profiter de services comme les contrôles des charges locatives ou le traitement de litiges consommation. Mais c'est aussi proposer à nos adhérents venus pour le logement plus que le contrôle de leurs charges locatives, c'est-à-dire d'autres activités en lien avec le logement, qui peuvent permettre de créer du lien tout en faisant un geste pour la planète.

Afin de préparer cette réunion, nous avons rencontré les services de la mairie de Paris, en charge de l'opération « compost au pied d'immeuble », et la chargée du développement durable de Paris Habitat, le plus gros bailleur social de Paris. Trois autres entretiens sont déjà programmés pour la mi-avril, avec la RIVP, l'autre gros bailleur social parisien, avec Efidis, et avec la Direction du Développement Social de Coopération et Famille, bailleur plus francilien que parisien. Un dernier bailleur social, Antin résidence, nous a envoyé également une contribution écrite.

Nous avons également préparé la réunion du 24 mars avec nos partenaires. Jean-Jacques Fasquel (Compost à Paris) et Francis Verillon (CLCV Copro) nous ont fait visiter leur site de compostage en pied d'immeuble à Paris, et présenté leur projet, opérationnel dans le 12eme et en cours de préparation dans le 13eme. Nous avons également rencontré Agnès Banaszuk, Coordinatrice du Réseau prévention et gestion des déchets de France Nature Environnement, afin de cadrer la participation de cette association, complémentaire des autres partenaires.

Par ailleurs, nous avons reçu des contributions écrites de ceux de nos membres qui, pour des questions d'emploi du temps, n'ont pu venir à Paris pour la réunion du 24 mars. Nous donnerons le contenu de ces contributions dans le compte rendu de la journée du 24 mars qui suit ce propos liminaire. Pour nos entretiens avec des professionnels, nous en donnerons la teneur en annexe.

Cette journée compost a été rendu possible grâce à une aide financière de l'ADEME. Qu'elle en soit ici remerciée.

Journée compostage de la CLCV, 24 mars 2015

Notre journée compostage s'est déroulée comme suite :

- Une première partie sur le site de J.J. Fasquel, rue de Reuilly dans le 12 eme arrondissement de Paris, suivi d'une discussion en salle et de la présentation d'un site de compostage en copropriété (13eme arrondissement) et du projet de site ouvert à tous, square Abelard et Eloïse, à Paris dans le 12eme, par Francis Vérillon ;
- Une visite du site de compostage à la Maison des associations du 12 eme arrondissement, pour ceux qui veulent composter sans avoir de facilités pour cela au pied de leur immeuble ;
- Un déjeuner de travail ;
- Un après-midi en salle à la Maison des associations du 12eme arrondissement, afin d'entendre les autres participants à la journée (CLCV, FNE et Pic Pic Association) et discuter des suites à donner à la journée.

Ont participé à cette réunion :

Prénom, nom	UD, ou organisation	Prénom, nom	UD, ou organisation
Jacqueline Favorinus	UD Guadeloupe	Marie-Anne Gravet	CLCV Copro Paris
Agnès Banaszuk	FNE	Jean-Jacques Fasquel	Réseau Compost Citoyen Compost à Paris
Marie-Rose Riquet	UD Indre et Loire	Pierre Virey	UL Marseille
Francis Verillon	CLCV Copro Paris	Philippe Dureau	UD du Gard
Laurence Gressot	UL Besançon	Vincent Perrot	UD Paris
Denise Nicout	UD Paris (RIVP)	Laurent Marandet	CLCV 93
Ghislaine Malandin	UD Paris (chargée de mission)	Stephane Viale	Pik Pik Environnement

Visite sur site, au 107 rue de Reuilly, Paris 12eme.

Il s'agit d'un groupe d'immeubles HLM, propriété de Paris Habitat.

C'est en 2007 que J. J. Fasquel, locataire dans cet ensemble, élabore le projet de mettre en place un compostage collectif en pied d'immeuble, une première dans la capitale. Le terrain sur lequel sont construits les logements est grand, et une partie est laissée en friche. L'association des locataires se montre intéressée, et le bailleur Paris Habitat, après avoir fait un moment trainé les choses, dit oui suite à l'appui manifesté au projet par la ville de Paris. En juin 2008, le 1^{er} matériel est installé et les volontaires formés.

Ce sont aujourd'hui 70 foyers sur 540 que compte l'ensemble, qui transforment ainsi chaque année l'équivalent de 8 tonnes de déchets organiques en un compost de qualité, utilisé pour les plantes de balcon mais surtout pour amender le sol d'un jardin partagé de 45 parcelles que les membres de l'association « apporteurs » ont depuis créé, sans oublier les 4 ruches, le poulailler, le mini verger et

les nichoirs ou abris à insectes qui complètent la panoplie du jardin éco-responsable. Ont même été installés l'année dernière pendant quelques jours des moutons pour pâturer la pelouse.

Le matériel de compostage se compose de :

- un « bio-seau pour mettre les restes de cuisine à composter ;
- un bac de 600 l pour les apports des adhérents, dans lequel la matière organique humide est mélangée à de la matière sèche (sciure et broyat de feuilles) par les apporteurs eux-mêmes ;
- un bac (600 l) pour stocker cette matière sèche, fournie par les services de la ville au moins pendant un an ;
- un bac (600 l) pour laisser « mûrir » le compost, rempli avec la matière en décomposition avancée du 1^{er} bac lorsque celui-ci est plein. Le transvasement est fait tous les 6 mois environ, par les apporteurs ;
- un mélangeur en métal, afin d'incorporer la matière sèche à chaque apport de matière humide et d'aérer le mélange ;

Paris Habitat exigeait que le projet soit porté par une association, avec un référent responsable de l'animation mais aussi interlocuteur du bailleur. J.J. Fasquel est le référent et en plus il a suivi une formation de maître composteur.

Ces règles ont été reprises par la mairie de Paris lorsqu'elle a décidé de monter sa propre opération de compostage au pied d'immeuble.

Le site du 107 rue de Reuilly a de nombreux bacs, du fait de l'ancienneté et des expérimentations qui y sont faites. Initiative de Paris Habitat, il est désormais suivi, comme les autres installés après 2010, par les services de la mairie.

J.J. Fasquel explique le projet s'est étoffé progressivement. Le jardin partagé semblait une évidence, du fait de l'espace disponible et de la convivialité qu'il instaure. Le jardin comporte une partie commune à tous, et 40 parcelles de 1 m² attribuées à autant de foyers pour que chacun y cultive ce qu'il veut. Cette solution, choisie par les participants, responsabilise ceux qui ont une parcelle et doivent y travailler et peuvent y planter ce qu'ils veulent. Cela permet également une connaissance de la culture culinaire de l'autre, puisque les plantes cultivées le sont souvent en fonction de leur utilisation en cuisine. L'année dernière ont été installées 3 poules, nourries avec les déchets de cuisine dont la viande interdite dans le bac de compostage, qui pondent régulièrement. Trois ruches ont enfin été installées.

Séance de travail en salle, toujours au 107 rue de Reuilly.

Le reste de la matinée s'est déroulée dans le local de l'association.

Présentation de Compost citoyen et Compost à Paris

Outre être l'instigateur et le référent du site dont il vient de nous faire une visite commentée, J.J. Fasquel est également Président de l'association Compost à Paris, administrateur de l'association Compost citoyen, et maître composteur prestataire de service. Pour Compost à Paris, il a initié le site de compostage dans un lieu semi-public (la cour de la Maison des associations du 12^{eme}, accessible seulement lorsque la MDA est ouverte) qu'il nous présentera plus tard.

L'association Compost citoyen, créée en 2009, regroupe des associations œuvrant dans le champ du compostage, et des entreprises proposant leurs services. Elle promeut le compostage par et pour les citoyens, et s'oppose au tri mécanique biologique dont nous parlerons plus bas. Elle compte 70 adhérents : associations, individus, prestataires de service dont le chiffre d'affaire est estimé à 5 M€, avec un nombre d'ETP estimé à 93 (deux entreprises font le gros des emplois). Compost citoyen organise chaque année la semaine du compostage, pour 2015 du 1^{er} au 11 avril, avec des opérations « portes ouvertes » un peu partout (le 11 avril au 107).

D'un acte militant, JJ Fasquel en a tiré un emploi. Il aide les municipalités ou bailleurs qui le souhaitent à monter des projets de compostages au pied d'immeubles ou dans des lieux publics. Il a notamment travaillé sous contrat avec Paris Habitat sur Paris, pour les 1eres opérations du groupe et avant que Paris Habitat ne confie ses sites de compostage, existants et à venir, à la mairie. Il continue de travailler pour ce bailleur dans les autres départements franciliens où il possède des immeubles.

Francis Vérillon, compostage en copropriété et dans un square du 13 eme

F. Vérillon est un chimiste retraité, qui se passionne depuis sa retraite à la biologie et à la botanique. Il vit dans une copropriété du 13 eme arrondissement, la résidence Reims Domrémy. Il a initié un compostage au pied de son immeuble à l'aide de la ville de Paris (cf. plus haut pour les modalités et le matériel). L'association compte 28 adhérents, et 20 apporteurs réguliers. Le bac d'apport de 600 l se remplit en un trimestre et donne 200 l de compost (100 kg) après 3 mois de maturation, qui sont répartis entre le petit jardin de la résidence et les jardinières des adhérents copropriétaires. Le compostage dans cette résidence en est à son 16eme cycle. Le compost produit après tamisage (18% de refus dans le tamis) est de bonne qualité et remplace très avantageusement tous les engrais chimiques facilement lessivés et qui polluent la nappe phréatique. Dans cette résidence, chaque apport fait l'objet d'une notation dans un carnet, avec le poids de l'apport. On peut ainsi savoir combien d'adhérents apportent réellement, à quelle fréquence et en quelles quantités selon les saisons (moins d'apport en été par exemple). La moyenne des apports est de 1,3 kg par semaine et par foyer, les « bon » atteignant les 2 kg.

Comme J.J. Fasquel, F. Vérillon insiste sur le côté convivial du compostage, et les liens qui se sont noués entre les apporteurs autour du bac lors des apports. Cependant, comme au 107 de la rue de Reuilly, pour les grosses opérations de transvasement ou de retournement du compost, rares sont les volontaires venir participer.

F. Vérillon a également initié un deuxième projet de compostage, pour tous ceux qui n'ont pas la possibilité de composter au pied de leur logement. Ce projet devrait se concrétiser dans les mois qui viennent, dans le square Abélard et Eloïse, dans le 13eme arrondissement. Il a été initialement proposé dans le cadre de la démocratie participative, puis accepté par le conseil municipal du 13eme en 2011. En 2013, le Conseil régional d'Ile de France alloue une subvention au projet de ce « site pilote » porté par la régie de quartier mais, suite au retrait de celle-ci du projet, la reprend. C'est une autre association, «J'aime le vent » qui reprend le projet, finalement accepté par la mairie en 2013. Une enquête publique est en cours auprès des riverains du square, et l'expérience devrait débuter en mai.

Le site concernera les immeubles dans un rayon de 250 m autour du square. Il n'y aura pas d'apport direct, mais ramassage, par les services de la ville, de « bio bac » (12 sont prévus) mis à disposition en pied d'immeubles, pour les porter au square, dans un local fermé, dans les bacs à compost. Le lieu pourra faire l'objet de visites pédagogiques.

D'une manière générale à Paris, F. Vérillon et J.J. Fasquel évoquent 3 problèmes :

- la certification à l'agriculture biologique des parcs et jardins de la capitale en interdit l'accès à des composts non certifiés. On a donc là un obstacle à l'utilisation du compost produit par les habitants, là où peu de débouchés *in situ* sont possible (pas de jardin notamment) ;
- l'absence de coordination entre services municipaux, qui font que la matière sèche (sciure, feuilles mortes) des espaces verts parisiens (et donc domaine de la direction des espaces verts) n'est pas utilisé pour les composteurs en pied d'immeubles (gérés par la direction de la propreté et de l'eau), mais que l'on fait venir des camions d'autres départements de l'Ile de France pour livrer cette matière sèche.
- L'incinérateur d'Issy le Moulineaux va devoir être remplacé, et il est proposé de construire deux usines à la place : une pour l'incinération, l'autre pour une chaîne de tri mécanique biologique (TMB) qui permettrait de récupérer la matière biologique directement dans les

sacs poubelle, mais qui laissera passer dans les mailles de son tamis de nombreux corps étrangers, tels des morceaux de plastique, et produira un compost de mauvaise qualité et dont personne ne voudra, et surtout pas les agriculteurs.

Visite du site de compostage de la Maison des associations du 12eme.

J.J. Fasquel emmène les participants à la Maison des associations du 12eme arrondissement, située à 5 minutes à pied du 107 rue de Reuilly. Dans la cour de l'ancienne gare de Reuilly ont été disposés des bacs de 1 300 l, similaires à ceux livrés au pied d'immeubles mais de capacité triple. Le site fonctionne en parfaite autonomie, avec 130 participants donc certains viennent d'assez loin. Il y a une liste d'attente de 40 personnes. C'est la régie de quartier qui retourne le compost et vide les bacs. Le bac de compostage n'est jamais complètement vidé, ce qui assure le maintien d'une chaleur forte.

Le compost produit sera utilisé par une association qui a installé un jardin potager en bacs dans la cour de la Maison des associations. Le cycle devrait durer 5 mois, et le premier compost devrait être récolté incessamment, l'inauguration du lieu datant du 18 octobre 2014.

Outre les bacs de maraichage, les apporteurs pourront prendre du compost, mais seulement pour leur usage personnel. A l'instar du compostage au pied d'immeuble, la question des débouchés se pose, et, si les restrictions que s'impose la Ville ne changent pas, sera rapidement un frein au développement des sites de compostage.

Après-midi : exposés des autres participants, propositions pour l'avenir.

Laurence Gressot (CLCV Besançon)

La proposition de commencer le compostage est venue avec le besoin de remplacer l'incinérateur, en 2011. La deuxième incitation fut la mise en place de la redevance incitative, qui pousse à trouver des solutions alternatives aux déchets finissant tous dans la benne à ordures.

La CLCV de Besançon est impliquée dans le compostage depuis 2012, et dans les 3 systèmes mis en place par la ville :

- Pour les maisons individuelles : 18 000 foyers sont désormais équipés, ce qui permet de détourner 3 150 T/an de matière organique ;
- En chalet pour plus de 200 logements chacun ;
- En pied d'immeuble.

Les chalets donnent le meilleur compost. Ils sont fermés à clé et ne sont accessibles qu'à la demande. Les apports sont contrôlés, d'où cette qualité du compost. Déchets animaux et reliefs de repas sont acceptés sans problème. Ces chalets couvrent une population totale de 3 700 logements, avec une participation de 22%. Le rendement est de 50 T/an.

Le compostage en pied d'immeuble concerne 8 200 foyers, avec 41% de participation. Il nécessite un référent et un soutien technique pendant un certain temps.

Ce compostage est tenté dans l'habitat très social, avec un succès mitigé, et des arrêts dans certains cas : on peut parler jusqu'à 8 langues dans certains ensembles, et on a un turn over important qui ne permet pas de responsabiliser les habitants. De plus, la tâche est lourde pour les « guides » composteurs, et pour beaucoup de locataires, ce devrait être aux bailleurs de faire ce travail d'animation, d'où un refus de s'investir. Dans ces cas, il est certain que le système du chalet est meilleur.

En copropriété, le compostage marche très bien. Il en est de même pour les petites résidences.

Dans ces opérations de tri et compostage, la CLCV Besançon a pour partenaire le SYBERT, le syndicat en charge des déchets, et Tribial compost, membre du réseau Compost citoyen, qui installent les composteurs, accompagnent les apporteurs pendant un an, fournissent le broyat sec également pendant un an. Afin de promouvoir le compostage, des affichettes « ici on composte » sont collés sur les façades des immeubles et maisons individuelles équipés. La CLCV organise des campagnes de sensibilisation, des animations autour des composteurs, et met en avant une incitation à trier du fait de la redevance incitative. Elle recherche également, dans les HLM, des personnes parmi ses adhérents, susceptibles de devenir « guides » composteurs. Pour cette action, elle reçoit 5 000 €/an de la ville.

Laurence considère que le plus facile a été fait sur Besançon. Il faut désormais continuer de convaincre les bailleurs sociaux de participer, sachant que l'installation d'un espace de compostage pour 25 logements maximum leur coûte 102 €. Passée la première année, il faut également que les habitants qui participent aillent eux-mêmes chercher le broyat sec. A Besançon, pas de problème d'utilisation du compost comme à Paris. En revanche, difficile de faire admettre aux habitants l'intérêt pour leur porte-monnaie de réduire les déchets : car malgré le tri et le compostage, le coût du traitement des déchets ne cesse de croître. L'argumentaire économique de la CLCV diffère de celui de Tribial compost, plus « écologique ».

Suit une discussion sur le coût du traitement des ordures ménagères, selon l'endroit. A Besançon, le budget « déchets » est autonome, et à l'équilibre. La redevance est donc fonction de cet équilibre ; avec le besoin de matériel neuf et l'augmentation mécanique des salaires, l'augmentation de la redevance est inévitable. A Paris, le calcul de la taxe des ordures ménagères (TOM) est fonction de la taxe foncière : tri ou pas tri, ça n'influe donc pas sur la redevance qui n'est pas corrélée au coût réel de traitement. A La Roche sur Yon, il y a eu un travail réel sur les coûts de traitement, qui ont entraîné une baisse de la redevance.

Pour un participant, le goût du tri vient avec l'enracinement. D'où cette plus grande difficulté de faire participer des individus tout juste débarqués et qui peut-être déménageront vite. Pour un autre, il faut profiter de 2015, année du sol pour promouvoir le compostage. Enfin, pour Laurence, le compostage en pied d'immeuble devrait faire l'objet d'une franchise en HLM.

La présentation de Laurence se trouve en annexe.

Présentation d'Agnès Banaszuk, sur France nature environnement et ses activités en matière de déchets.

Cette présentation (diaporama) se trouve en annexe.

FNE est un réseau d'associations. Environ 100 associations du réseau travaillent sur les déchets. FNE leur fournit des éléments en matière de coût de traitement et de bio-déchets.

Parmi les outils élaborés, certains concernent le gâchis alimentaire. Un autre travail de FNE est de préparer des plaidoyers sur la politique européenne en matière de déchets.

Les associations travaillent beaucoup autour des composteurs en milieu scolaire : gaspillage alimentaire, réduction des déchets et bien composter sont les thèmes abordés avec les élèves.

Agnès pose la question d'une collaboration entre nos structures. Si la CLCV au niveau national rechigne à nouer des partenariats, en revanche, sur le terrain c'est parfaitement envisageable sur de nombreux sujets en lien avec l'environnement. Non seulement nos deux réseaux ont des approches complémentaires (économiques vs écologique), mais notre implantation dans le secteur du logement est important, surtout dans le cas du compostage au pied d'immeuble.

FNE a édité des fiches action, qu'elle met à la disposition de qui en a besoin. Enfin, pour les partenariats, Agnès et Vincent se feront le relai des demandes des associations locales pour trouver des partenaires.

Intervention de Stéphane Viale, animateur de Pik Pik environnement.

Les diapositives de l'intervention de Stéphane se trouvent en annexe du présent compte rendu.

Pik Pik, membre de FNE, est une association spécialisée dans la réduction des déchets en Ile de France et basée à Issy les Moulineaux. Elle a une approche ludique de l'environnement, avec notamment des jeux (Jeter mieux) et des actions auprès des magasins).

Concernant le compostage, Pik Pik réalise des animations, et accompagne des groupes d'habitants (collectivités, bailleurs, associations locales) désireux de lancer une opération, en collaboration avec un maître composteur.

Jacqueline Favorinus, CLCV de la Guadeloupe

Jacqueline est intéressée par les expériences des autres, plus avancées que la CLCV de Guadeloupe. L'association vient de lancer une opération en pied d'immeuble, au sein d'une démarche plus globale dénommée Rotegaz. La CLCV de Guadeloupe est déjà point info énergie depuis plusieurs années, D'où cette volonté de faire mieux, avec des actions sur l'eau et les déchets.

Concernant le compostage, deux sites pilotes ont été proposés et acceptés sur Pointe à Pitre. Un site est opérationnel : il s'agit de 27 logements (intermédiaires), avec 12 participants. Ils ont reçu une formation par un ambassadeur du tri. Le plaidoyer est surtout économique (réduction de TOM). Le bailleur est partant pour cette expérience, qui a déjà conduit à la création d'un jardin partagé.

Sur ce projet, la CLCV est partenaire d'une association d'insertion qui construit les bacs à partir de palettes récupérées.

Le deuxième site sera une résidence plus sociale, avec des personnes âgées. Là, le travail se fait en partenariat avec une association d'emploi civique, qui se chargera de descendre les bio-seaux pour les habitants qui ne peuvent pas le faire.

La CLCV reçoit pour ses actions environnement des subventions de la commune de Pointe à Pitre. Les sites de compostage nécessitent la présence d'un maître composteur.

Pierre Virey, CLCV Marseille

La CLCV a suivi deux opérations de compostage en pied d'immeuble. Une avec jardin marche très bien. Une autre, sans jardin, s'est arrêtée faute de suivi.

Laurent Marandet, CLCV Les Lilas

Participe à l'opération mise en place par la mairie.

Marie-Rose Riquet, CLCV d'Indre et Loire.

La ville de Tours fournit gratuitement un composteur individuel à chaque foyer qui en fait la demande. La CLCV travaille sur le compostage en collaboration avec l'ADEME. Elle organise également, avec d'autres associations, des « slow soupes » afin de sensibiliser au gâchis alimentaire.

Ghislaine Malandin, chargée de mission « groupements de locataires » à la CLCV Paris, connaît la question du compostage au pied d'immeuble à Paris pour l'avoir pratiqué elle-même, sur un site aujourd'hui arrêté. Elle est aussi présente, de même que **Doris Nicout** (administratrice CLCV à la RIVP) et **Marie-Anne Gravet**, administratrice de la CLCV chargée des adhérents copropriétaires, afin d'ajouter l'activité compostage aux autres activités « environnement » de la CLCV Paris.

Vincent Perrot, CLCV Paris, a été longtemps élu municipal dans un village de 300 habitants à l'ouest de Paris. Avec l'accord du maire, la municipalité a distribué une vingtaine de composteurs à qui en voulait un. Puis, une fois ces composteurs installés, ont été organisées une réunion annuelle pour suivre ces composteurs et permettre aux habitants de venir partager leurs savoir-faire et leurs questions. Au bout de 2 ans, certains participants ont proposé d'aller plus loin et demandé à la mairie un lopin de terre pour créer un jardin partagé. La mairie a accepté et ce jardin partagé marche très bien.

C'est Vincent Perrot qui a provoqué cette réunion et l'a animé au nom du secrétariat national, Il en tirera tous les enseignements possibles pour mobiliser une partie des 3 000 adhérents parisiens sur le sujet du compost. C'est lui également qui devrait continuer de suivre ce sujet au niveau du secrétariat national de la CLCV.

Contribution des absents CLCV par courriel

André Imbert, CLCV des Bouches du Rhône

Sur Arles, la ville fait une distribution gratuite dans les quartiers, au rythme de un par an. La distribution est précédée d'une réunion d'information avec les élus et techniciens de la ville. La CLCV d'Arles participe activement et promeut le compostage.

F. Michel, CLCV Gap

La mairie a distribué des composteurs, et la CLCV suit avec intérêt l'opération.

CLCV Châlons en Champagne

La CLCV de Châlons en Champagne participe au comité de pilotage « déchets » de la Communauté d'Agglomération Châlonnaise (CAC) depuis 2012. L'une des premières décisions de ce Comité fut de favoriser le compostage individuel. Des actions d'information ont été lancées début 2013 et accompagnées par la fourniture à prix réduits de composteurs livrés ou à venir chercher. Un accompagnement a parallèlement été mis en place, des stands ont été également tenus lors de manifestations importantes telles que la journée de réduction des déchets ou la Foire de Châlons. Des jeunes « délégués du tri » formés par la CAC effectuent également des passages dans les zones pavillonnaires. Une demande de compostage en pied d'immeuble a été relayée vers la SA d'HLM compétente. Sans suite à ce jour.

En 2014, la CAC a repris sa sensibilisation sur le compostage. L'accompagnement a été amélioré par la formation de 10 maîtres composteurs bénévoles. Une journée d'information sur le compostage, le jardinage (sans produits chimiques), les gestes éco-citoyens a eu lieu à Compertrix, en périphérie de Châlons. La CAC a profité des diverses manifestations locales (salons, foire, journées dédiées) pour promouvoir le compostage avec la participation d'un maître composteur.

Nous notons une grande inertie au niveau des SA D'HLM. Malgré de nombreuses invitations, leurs chaises sont restées vacantes aux réunions de concertation.

Chantal Guilbaud, CLCV Pantin

La CLCV Pantin a été contactée par le SICTOM 93 pour participer à une réunion d'information sur le compostage collectif en bas d'immeuble. J'ai répondu positivement et ai demandé que notre bailleur soit aussi invité. La réunion a été fixée au mardi 17 mars à 14h 30.

Entretiens avec des acteurs institutionnels

Lorsque nous avons préparé cette journée compostage, nous avons dans un premier temps pensé inviter les acteurs institutionnels : une collectivité territoriale, un bailleur social, un syndicat intercommunal de gestion des déchets, ... Nous avons finalement préféré demander des entretiens en tête à tête qui, pour des raisons pratiques, se réduisent à Paris. A ce jour, nous avons rencontré des responsables à la mairie de Paris, le bailleur social Paris Habitat. Nous rencontrons Efidis, autre bailleur, le 8 avril, et la RIVP à la fin du mois. Coopération et Famille, que nous devons rencontrer le 31 mars, n'a pu honorer ce rendez-vous et nous sommes en attente d'une proposition d'une autre date.

Patrice POIGNARD, chargé d'études, et Khedidja Taïbi, Responsable de la communication, Section Réduction, Réemploi, Recyclage de la M3R, Direction de la propreté et de l'eau, Mairie de Paris

A Paris, les bailleurs impliqués dans le compostage au pied d'immeubles sont peu nombreux, mais les plus gros en font partie : Paris Habitat, RIVP, Elogie, SGIM, Emmaüs, La Sablière.

Paris-Habitat a commencé avant que la Ville s'y implique, grâce à J.J. Fasquel. Depuis, La mairie a repris les opérations compostage du bailleur qui n'a pas renouvelé son contrat avec JJ Fasquel, du moins pour ses immeubles à Paris *intra muros*.

A Paris, l'opération compostage en pied d'immeubles concerne les particuliers en immeuble collectif, les sites administratifs, les écoles. La mairie répond aux demandes en fournissant des composteurs (90% en bois à la demande des apporteurs), les bio-seaux et le broyat. Elle propose également des lombricomposteurs là où l'installation de composteurs « classiques » n'est pas possible faute de place ou de contact possible avec la terre notamment. Certaines écoles ont les deux systèmes à leur demande, et pour raison pédagogique.

Lors de la dernière fête du compostage, en novembre 2014, on recensait environ 267 sites, dont 143 copropriétés privées.

Pour entrer dans l'opération compostage en pied d'immeuble, il faut rassembler plus de 10 habitants sur le même site, réunis en groupement ou association, avoir l'accord de son bailleur ou de son syndicat de copropriété, et avoir des débouchés en interne pour le compost produit.

Un diagnostic est fait avant l'installation, puis ensuite viennent une réunion de lancement, une formation du référent, un accompagnement pendant six mois, puis une visite annuelle de suivi. On estime à environ un bac/semaine/site de compostage les économies du fait des déchets détournés via le compostage. Cependant, la redevance incitative n'étant pas à l'ordre du jour à Paris, les habitants ne doivent pas s'attendre à voir leurs impôts locaux baisser pour raisons de bon tri.

Les jardins partagés gérés par la ville n'ont pas droit de participer à l'opération. C'est la Direction des espaces verts qui prend en charge l'installation du matériel.

Depuis le démarrage de l'opération, on a déploré 20 arrêts.

En savoir plus : http://www.paris.fr/pratique/ordures-menageres-tri/recyclage/dechets-alimentaires-un-composteur/rub_5434_stand_88487_port_11682

Adèle Dubrule, Chargée de missions Patrimoine et développement durable chez Paris Habitat

Paris Habitat comptabilise 21 sites de compostage, dont 15 à Paris *intra muros*, 2 à Malakof, 1 à Champigny. Celui de Villiers/Marne est suspendu pour l'instant.

Paris-Habitat est pionnier en la matière, puisque sa première opération date de 2008. Outre le 107 rue de Reuilly, 4 autres sites ont été cherchés pour tester la viabilité d'une installation de composteurs. L'expérimentation a été aidée par la Région et l'ADEME. Le choix s'est

porté sur des composteurs en bois, qui répondent mieux à la vision « écolo » du compost. Paris Habitat a suivi les exemples de Rennes et de la Saône et Loire : nécessité d'un référent, d'un accompagnement par un maître composteur, d'un suivi sur un an. Outre Reuilly, les trois autres sites pilotes ont été le 28 rue de Gergovie, le 156 rue Raymond Losserand et la résidence Les Périchot (avec jardin partagé).

De 2010 à 2013, JJ Fasquel a été choisi pour effectuer la mise en place et le suivi des composteurs. A la fin du contrat, Paris-Habitat s'est rallié à l'opération de la mairie de Paris, du fait entre autre de la force de communication de celle-ci, et d'un accompagnement gratuit. Paris-Habitat a deux exigences : des composteurs en bois, et une association avec convention de mise à disposition équivalente à celle existant déjà pour les jardins partagés à l'intérieur du groupe.

Depuis 2013, il n'y a plus qu'une seule procédure Mairie/Paris habitat. Paris effectue le suivi, Patrice Poignard (DPE) transmet les demandes au bailleur qui les valide ou non. Les refus peuvent être motivés par l'absence de place. Mais dans un cas, c'est le refus des autres habitants qui a fait mettre le projet en stand by.

Le potentiel est important, en fait tout immeuble possédant un coin de pleine terre. Le lombricompostage semble plus difficile à mettre en place pour cause de réticences des habitants. Il faut environ un an pour lancer une opération. Sur le long terme, la difficulté réside dans la mobilisation des apporteurs, notamment lorsqu'il s'agit de retourner le compost une fois tous les 6 mois.

Aucune association CLCV n'est impliquée dans les opérations Paris-Habitat, ce qui est dommage. La CLCV peut être relais de l'information, en expliquant notamment l'intérêt du compost (par exemple la baisse des mauvaises odeurs dans la poubelle verte), mais aussi en aidant à constituer le noyau initial de 10 personnes.

Courriel de Marielle Fritz, Responsable développement social urbain, Antin résidences

Je prends connaissance de votre souhait de disposer de retours d'expérience sur la mise en place de composteurs dans le parc d'un bailleur social.

Antin Résidences a lancé une opération de ce type, à l'occasion de la semaine des HLM 2014, qui s'est déroulée au mois de juin. Pour mettre en place ce dispositif, Antin Résidences a adressé un courrier aux présidents d'amicales, tous sites confondus, afin de leur proposer l'implantation de composteurs en pieds d'immeuble, avec l'assistance logistique de notre société. Les amicales intéressées se sont faites connaître et Antin Résidences s'est chargé de :

- la communication à l'ensemble des habitants, - l'achat du matériel nécessaire (composteurs, bio-seaux)
- l'organisation d'une manifestation festive pour le démarrage du dispositif avec tous les habitants

Aujourd'hui, 4 sites sont dotés de composteurs depuis juin 2014 : Epinay sur Orge, Champs sur Marne, Fontenay sous Bois, Aulnay sous Bois. Sur chacun de ces sites, le compostage fonctionne de façon satisfaisante.

Une prochaine étape pourrait être la collecte du compost avec les habitants qui ont effectué ce tri et potentiellement un projet d'utilisation du compost dans le cadre d'une autre action collective, de type plantation, fleurissement...

Annexes

1. La page 4 du journal de la CLCV Paris, CLCVous n°9, tout juste publié pour l'assemblée générale de l'association le 2 avril.
2. La présentation d'Anne Banaszuk, chargée de mission « déchet » à France nature environnement
3. La présentation de Stéphane Viale, chargé de mission à Pik Pik association (Issy les Moulineaux)
4. La présentation de Laurence Gressot, chargée de mission à la CLCV de Besançon
5. La feuille de présence signée



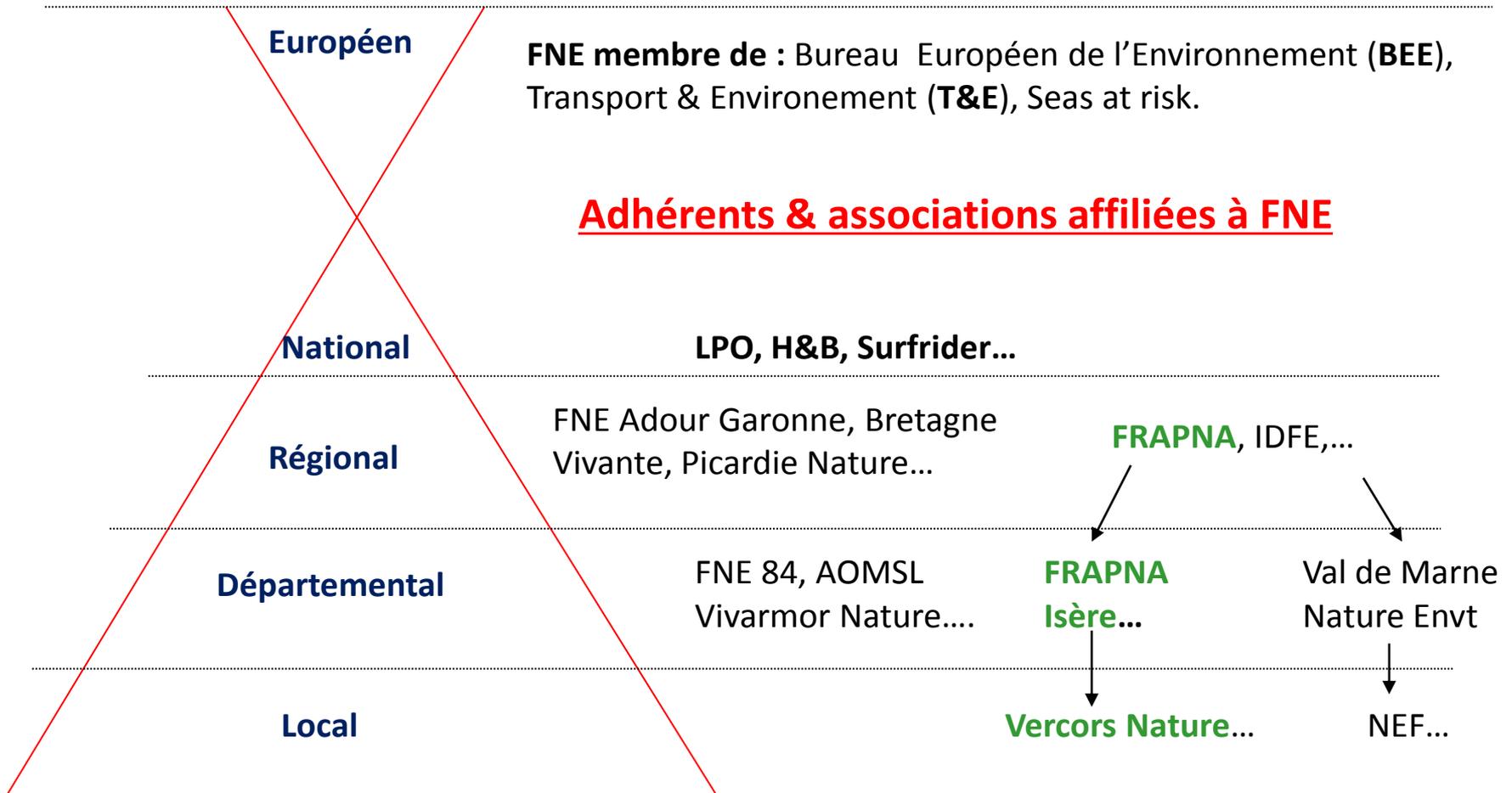
Partout où la nature
a besoin de nous

Un mouvement
citoyen au service de
l'intérêt général

La porte-parole de
3000 associations de
protection de la
nature et de
l'environnement



Une présence à toutes les échelles territoriales !



Adhérents & associations affiliées à FNE

Un réseau de **3000 associations**



Les actions de FNE au niveau national sur les biodéchets

- Accompagnement de ses associations membres
- Plaidoyer européen pour éviter la sortie du statut de déchets des composts issus du TMB
- Plaidoyer français
 - Promouvoir la collecte sélective des biodéchets
 - Promouvoir la suppression de l'exonération de TGAP pour les bioréacteurs et les ISDND qui captent le biogaz
- Travail sur la méthanisation : synthèse bibliographique, note de positionnement...



Les actions des associations territoriales

- Prévention du gaspillage alimentaire:
 - Sensibilisation
 - Echanges de savoir-faire
 - Valorisation de ces savoir-faire et intégration dans la vie quotidienne/le fonctionnement de l'établissement
- Prévention des déchets verts:
 - Choix des espèces à croissance lente
 - BRF
 - Herbicyclage, mulching
- Prévention de la toxicité des déchets verts



- Gestion domestique:
 - Compostage/lombricompostage
 - Alimentation animale
 - Broyage/paillage
- Gestion autonome et partagée:
 - Compostage en établissement/compostage collectif
- Participation à des instances locales:
 - Programme local ou plan départemental de prévention des déchets ménagers et assimilés
 - Agenda 21
 - ...



Jura Nature Environnement

Développement du lombricompostage

- Territoire : Jura
- Objectif : former les associations à la fabrication et au fonctionnement du lombricompostage
- Action :
 - mise en place d'un lombricomposteur au local de JNE
 - Sensibilisation de bénévoles et de riverains pour alimenter en déchets organiques
 - Ateliers de sensibilisation et de fabrication de lombricomposteurs
 - Vers les associations de JNE et leurs publics, vers les écoles et collèges
 - Articles dans la presse locale et associative
- Partenaires : SYDOM du Jura, associations et écoles
- Budget : 2500 € (SYDOM, DRDJS...)
- Résultats : 12 lombricomposteurs construits, 85 personnes formées



Association des guides composteurs de Haute-Marne

- Territoire : Département de la Haute-Marne , depuis 3 ans
- Objectif : Créer un réseau de guides composteurs
- Actions :
 - Une formation annuelle des guides (1 jour ½)
 - Les guides s'engagent à assurer un minimum d'animations
 - Animations dans les lieux publics (foires bio, vide-grenier...), centres commerciaux, écoles
 - Intervention 2 fois par an dans les déchèteries : don de compost + livret
- Partenaires : Syndicat Départemental pour l'Élimination des Déchets Ménagers (SDEDM), Conseil général et régional...
- Résultats : 30 guides composteurs - 50 animations en 2011
- Initiative du syndicat, 5 ans avant mise en place de la RI



FRAPNA Drôme- Association Le Mat

Jardinage naturel + compostage en pied d'immeuble

- Territoire : Valence dans la Drôme
- Objectif : Compostage collectif dans des jardins partagés
- Action :
 - Formation jardinage biologique et compostage sur les jardins partagés
 - Création d'une aire de compostage
 - Animations pour les scolaires/Diffusion de l'information pour essaimage
- Partenaires : Région Rhône-Alpes, Ville de Valence
- Résultats :
 - 47 familles accompagnées
 - 2 ou 3 chantiers de compostage par mois
- Démarche globale d'accompagner les changements de comportement



Aller plus loin : documentation FNE

- Fiches action gaspillage alimentaire: <http://preventiondechets.fne.asso.fr/fr/ressources/fiches-action/gaspillage-alimentaire.html>
- Page internet compostage: <http://preventiondechets.fne.asso.fr/fr/jagis/composter.html>
- Fiche action compostage domestique: <http://preventiondechets.fne.asso.fr/fr/ressources/fiches-action/compostage-domestique.html>
- Action compostage collectif association Côte d'Armor NE : <http://preventiondechets.fne.asso.fr/fr/associations-et-prevention/actions-des-associations/compostage-collectif-cote-darmor-nature-environnement.html>
- Opérations témoins gaspillage alimentaire: <http://www.fne.asso.fr/fr/nos-actions/dechets/gaspillage-alimentaire/en-video-.html>
- Page internet gestion des déchets organiques: <http://www.fne.asso.fr/fr/nos-actions/dechets/gestion-des-dechets/dechets-organiques.html>
- Page internet méthanisation: <http://www.fne.asso.fr/fr/nos-actions/energie/methanisation.html>



France Nature Environnement

Agnès Banaszuk

Coordinatrice du réseau prévention et gestion des
déchets

01 44 08 77 83, agnes.banaszuk@fne.asso.fr





Présentation de PikPik Environnement



Une animation avec des comédiens à Monoprix

- **Association d'intérêt général d'éducation à l'environnement urbain et à l'éco-citoyenneté**, pour tous publics des Hauts de Seine, sur toutes thématiques du Développement Durable, depuis **2009**
- Approche originale, ludique et pédagogique, sous un angle positif et constructif.
- Ses objectifs: **Faire adopter les écogestes** et créer du lien entre les acteurs du développement durable
- **Fédérations**: IDFE, Ligue de l'enseignement
- **Réseaux**: SFSA, CNE, CEEF, Graine, Vivacités





Nos thématiques

Volet Environnement

Eau et biodiversité
Transport-énergie-climat
Urbanisme & habitat

Volet Economie

Eco-consommation
Déchets
Santé-alimentation

Volet Social

Citoyenneté
Emploi
Solidarité internationale



Animation sur les abeilles dans un centre social



Repair café pour le grand public



Théâtre participatif sur le handicap





Notre activité



Ateliers toute thématique
et tout public



Gestion de projet
et animations originales sur
l'environnement



Formations aux
bailleurs, collectivités,
entreprises...



Nettoyages de sites



Collectes



Participation au débat
public





Notre thématique principale: économie circulaire et prévention des déchets

Objectifs:

- Jeter moins: gaspillage alimentaire, réemploi... **Mise en valeur du compostage**
- Jeter mieux: tri des déchets
- Faire attention aux déchets dangereux

Objectifs concernant le compostage:

1. Sensibilisation du grand public à la prévention des déchets via le compostage
2. Accompagnement des structures qui veulent installer un composteur





Rôle de PikPik: guide composteur

- **Communautés d'Agglomération:**
 - Exemple: Sud de Seine: Expliquer le contexte juridique, les risques d'hygiène, etc...
 - Accompagnement d'un PLPD. But : diminuer les déchets (7%)!
- **Bailleurs:**
 - Exemple: Seine Ouest Habitat: Idem, expliquer le contexte juridique, les risques d'hygiène...
 - Prise en compte du contexte local: déterminer l'emplacement...
- **Associations:**
 - Amicale: Résidence Gambetta à Issy-les-Moulineaux. Buts: lever des freins, conduite du changement...





Les recettes du succès

1. Rendre l'opération ludique

- Ex: apéro compost

2. Animation de terrain: rencontrer les gens pour lever les freins

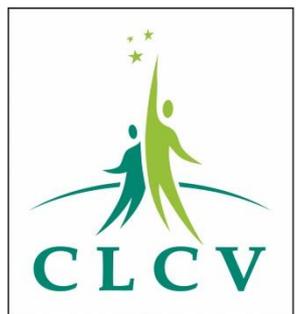
3. Accompagnement technique avec un maître composteur qui saura répondre à toutes les questions techniques

4. Visites régulières pour voir l'évolution du projet

5. Des notions de pédagogie et de conduite de changement

6. Simplifier la démarche aux déchets les plus basiques: fruits et légumes.





www.clcv.org

DEPUIS 2012 A BESANCON ET ENVIRON LE COMPOSTAGE A TOUS LES ETAGES

Le compostage en pied d'immeuble

Journée d'échanges compostage collectif
PARIS le 24 MARS 2015



Waste on a diet



MOINS DE DÉCHETS
NOUS, ON AGIT !

LE CONTEXTE



- Passage de l'agglomération bisontine à la **redevance incitative** au poids et à la levée au 1/09/2012
- Réduction du volume des déchets incinérables afin **d'éviter l'achat d'un nouveau four d'incinération**



LE PRINCIPE

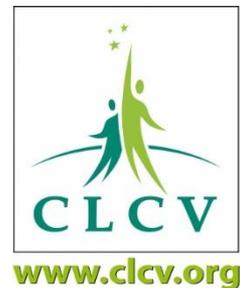


- **Compostage individuel** pour les maisons particulières
- **Compostage en chalet** pour les grands ensembles
- **Compostage en pied d'immeuble** pour les autres collectifs



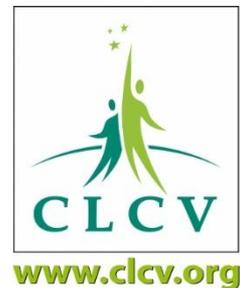
COMPOSTAGE INDIVIDUEL

- **18 000 foyers** équipés soit **24%** des foyers en habitat individuel.
- **3 150 tonnes** de déchets de cuisine compostés localement par an.



Compostage en chalet

- **9 chalets** : 1 à 2 collectes par semaine gérés par un professionnel (régie des quartiers)
- **3 700** logements concernés : une participation moyenne de **22% soit 50 Tonnes** de bio-déchets détournés pour **2014**.



Compostage en pied d'immeuble



1 bac de maturation



1 bac d'apport



1 bac de broyat



Rue de Franche Comté – 120 logements

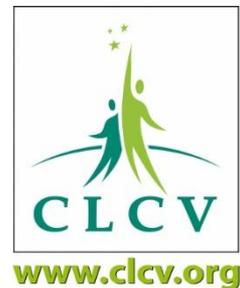


Compostage en pied d'immeuble



Nécessite :

- un emplacement
- 2 habitants par immeuble « guides composteurs »
- 1 accompagnement des habitants
- **230** sites créés depuis 2010
- Pour **8 200 foyers** dont **3300** compostent effectivement, soit **41%**
- **300 tonnes/an** de biodéchets détournés

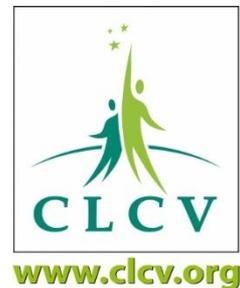


Présentation des partenaires



SYBERT :

- Syndicat de traitement des déchets de Besançon et sa région : 8 collectivités 227 000 habitants répartis sur 198 communes du Doubs
- **INSTIGATEUR DE LA DEMARCHE**
- **Assure la formation des guides composteurs**

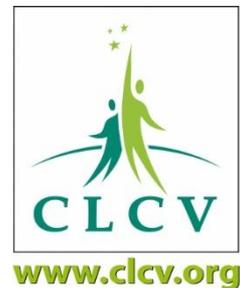


Présentation des partenaires



Trivial Compost':

- **Installation** des composteurs et **inauguration** avec les habitants
- **Accompagnement** des sites pour une durée d'un an (« bons gestes » aux utilisateurs - apport de broyat selon les besoins - Retournement du compost)
- **Animation** du réseau des guides composteurs

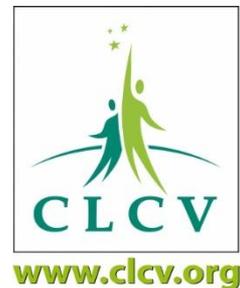


Présentation des partenaires



CLCV

- **Sensibilisation au compostage**



Présentation des partenaires



**MOINS DE DÉCHETS
NOUS, ON AGIT !**

CLCV

- A travers son réseau de locataires et copropriétaires elle sensibilise à l'utilité du compostage en pied d'immeuble et recherche d'éventuels guides composteurs

CONSOMMATION LOGEMENT CADRE DE VIE
5 RUE BERLIOZ - 25000 BESANCON - 03 81 80 32 96

En compostant, je peux diminuer le poids de la poubelle grise jusqu'à 30 %

Moins de déchets à incinerer, c'est plus cool !

Seriez-vous favorable à l'installation d'un composteur collectif à proximité de votre immeuble ?
OUI NON

Pourquoi ?

- Personnellement, y déposeriez-vous vos déchets (épluchures, marc de café, fleurs fanées...)?
OUI NON
- Seriez-vous volontaire pour participer à l'entretien du composteur (vérifier son état régulièrement, y mettre du broyat...)?
OUI NON
- Auriez-vous l'utilité du compost ainsi produit ?
OUI NON

NOM :
PRÉNOM :
ADRESSE :
Téléphone :
Adresse mail :

Bulle(s) à retourner à l'association :

CONSOMMATION LOGEMENT ET CADRE DE VIE
5 RUE BERLIOZ, 25000 BESANCON
03 81 80 32 96
clcv_kc@club-internet.fr

CLCV

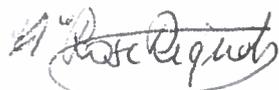
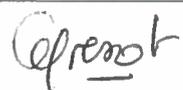


COMPOSTER PERMET DE PRODUIRE UN FERTILISANT GRATUIT

SYBERT



Réunion Compostage / CLCV, 24 mars 2015

Prénom, nom	UD, ou organisation	Email	signature
Jacqueline Favorinus	UD Guadeloupe	favorinus.jacqueline@hotmail.fr	
Agnès Banaszuk	FNE	agnes.banaszuk@fne.asso.fr	
Marie-Rose Riquet	UD Indre et Loire	marie.rose.riquet@numericable.fr	
Francis Verillon	CLCV Copro Paris	francisverillon@yahoo.fr	
Laurence Gressot	UL Besançon	laurence.gressot.clcv@orange.fr	
Dorise Nicout Doris	UD Paris (RIVP)	nicout.doris@wanadoo.fr	
Ghislaine Malandin	UD Paris	gmalandin@clcvparis.org	
Pierre Virey	UL Marseille	pierre.virey@bbox.fr	
Marie-Anne Gravet	CLCV Copro Paris	marie-anne.gravet@orange.fr	
Jean-Jacques Fasquel	Réseau Compost Citoyen Compost à Paris	jj.fasquel@gmail.com	
Evelyne Prusina	UD Paris (Paris-Habitat)	pruzina.evelyne@laposte.net	
Philippe Dureau	UD du Gard	dureau.philippe@yahoo.fr	
Vincent Perrot	UD Paris	vinc.perrot@clcv.org	
Vincent Stéphane Vial Stéphane Vial	PikPik environnement	contact@pikpik.org	

Lesbiens LAURENT MORANDET CLCV 93 laurent.morandet@free.fr 

Compostage en pied d'immeuble : un enjeu important pour notre association

A la demande de notre tête de réseau nationale et de l'ADEME (Agence nationale de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), Vincent Perrot, Président de la CLCV Paris, a animé le 24 mars une rencontre entre militants CLCV venus de la France entière et même de Guadeloupe, et deux associations très impliquées dans le compostage : France nature environnement (FNE) et Compost à Paris, dont J.-J. Fasquel, le Président, a organisé le compostage au pied de son immeuble appartenant à Paris Habitat, avec création d'un jardin partagé, installation de poules et de ruches. Cette journée a été précédée et sera suivie de rencontres avec le département environnement de la mairie de Paris, et avec les bailleurs sociaux qui participent à l'action « compostage au pied d'immeuble » de la Ville.



Les 3 bacs du compostage

qu'il faut porter à ébullition pour qu'elle s'évapore. En compostant ces restes de cuisine, nous leur donnons une nouvelle vie, par exemple dans les jardins de nos immeubles ou les jardinières de nos balcons.

La mairie de Paris facilite compostage au pied d'immeuble. Pourvu que vous soyez au moins deux et que vous soyez en association ou groupement, que vous ayez l'accord de votre bailleur ou de votre syndicat de copropriété, que vous ayez l'usage du compost créé, la mairie vous livrera trois bacs : un pour vos « déchets » organiques, un pour de la sciure et du broyat de branches et de feuilles sèches, à mélanger au fur et à mesure avec vos apports en matière fraîche, un dernier pour laisser mûrir le compost, avec la matière en décomposition avancée du 1^{er} bac. Bien fait, le compost ne sent pas mauvais. Puisqu'on y interdit les restes de viande et de poisson, il n'attire pas les animaux.

La mairie vous accompagnera pendant un an.

Outre le fait que composter sert l'environnement, et que peut-être un jour il fera baisser le coût de traitement de nos ordures ménagères, le compostage au pied d'immeuble est un merveilleux moyen de créer du lien entre habitants d'un même immeuble. Là où l'espace le rend possible, des jardins partagés se développent, permettant des partages de



Du compost au jardin et du jardin aux ruches

Pour la CLCV Paris, inciter



nos bénévoles à prendre en main ce compostage au pied d'immeuble fera partie de nos actions en 2015. Une rencontre 100 % parisienne sera bientôt organisée à ce propos. Vous en serez tous avertis.

Vers une convention CLCV Paris et l'Agence parisienne pour le climat

Notre intérêt pour les services de l'Agence parisienne pour le climat (APC) est fort en matière de rénovation thermique des immeubles, tant dans le champ des copropriétés (demande de nos adhérents) que de celui du logement social afin de permettre à nos représentants de donner leur avis sur les plans de rénovation des bailleurs sociaux. Nous avons mis également en avant la complémentarité de nos compétences, juridiques, avec celles de l'APC, plus techniques.

Nous sommes convenus de signer une convention afin de formaliser cette collaboration. La CLCV Paris ouvrira un compte sur CoachCopro, la plate-forme de l'APC « à disposition des copropriétés mobilisées par l'amélioration énergétique de leurs bâtiments afin de réduire leurs besoins énergétiques ». Ce compte permettra à notre association de mieux aider ses adhérents copropriétaires.

Rappelons que la CLCV Paris a publié l'été dernier un petit guide sur le sujet à l'usage des copropriétés. Avec Thermie, notre association experte en la matière, nous voulons répondre au mieux à un besoin réel des copropriétaires, mais également des locataires qui souhaitent mieux comprendre les plans de rénovation thermique de leur bailleur, les avantages qu'ils en tireront, et les augmentations de charges locatives qui en découleront.

Ont participé à ce numéro : Jean-Jacques Anding, Alexandre Corre, Denis Garros, Géhemme, Alberto Rodriguez, Vincent Perrot